

LES OBJECTIFS DU PROJET

Desservir le territoire très dense de l'ouest parisien

Le prolongement du tramway T3 de la porte d'Asnières à la porte Dauphine traversera les 17^e et 16^e arrondissements de Paris en limite des communes de Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine. Il empruntera les boulevards des Maréchaux et desservira de nombreux établissements et équipements.

Favoriser l'usage des transports en commun en améliorant le maillage du réseau

L'arrivée du tramway engendrera des gains de temps pour les anciens usagers des lignes PC, tout en leur offrant un confort accru. Le T3 sera en correspondance avec les lignes 1, 2 et 3 du métro, le RER C, le futur prolongement du RER E et de nombreuses lignes de bus, offrant ainsi de multiples possibilités pour les habitants et les salariés du secteur de se déplacer en transports en commun.

Accompagner le développement urbain

Le projet s'inscrit notamment sur le secteur de la porte Maillot au cœur d'un territoire en pleine mutation avec la future gare du prolongement du RER E vers l'ouest, le projet de requalification de la porte Maillot, la création des ensembles urbains « Mille arbres » et « Ville multistrates » issus du programme « Réinventer Paris ».

Repenser l'espace public et le paysage urbain

Le projet de tramway sera l'occasion de requalifier l'espace public par des aménagements paysagers et urbains de qualité. Le comblement des passages souterrains permettra d'effacer les coupures urbaines. L'élargissement des trottoirs et les aménagements de pistes cyclables faciliteront les déplacements à pied et à vélo. De nouvelles plantations et la végétalisation de la plateforme amélioreront la qualité du paysage urbain.

LES ATOUTS DU TRAMWAY

ACCESSIBLE À TOUS

FIABLE ET CONFORTABLE

GRANDE CAPACITÉ D'ACCUEIL

RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique concerne le projet d'extension du Tramway T3 de porte d'Asnières à porte Dauphine, ainsi que la déviation et la modernisation de la canalisation Ceinture Nord d'Eau de Paris. L'enquête publique porte également sur la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU) de Paris, nécessaire au projet de tramway. Organisée par le Préfet de Paris, elle permet à chacun de prendre connaissance des caractéristiques détaillées du projet, ses objectifs, ses effets sur le territoire et l'environnement, son insertion et donner son avis sur le projet. Elle se déroule sous l'égide d'une commission d'enquête indépendante.

S'informer et s'exprimer

→ DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES

> **Mardi 9 octobre 2018 à 20h** à l'École de Paris des Métiers de la Table, 17 rue Jacques Ibert, Paris 17^e

> **Lundi 15 octobre 2018 à 20h** à la Mairie du 16^e arrondissement, 71 avenue Henri Martin, Paris 16^e

→ LES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Mairie du 16^e 71 Avenue Henri Martin, 75016 Paris	Mercredi 26/09	9h-12h
	Samedi 06/10	9h-12h
	Lundi 15/10	9h-12h
	Jeudi 25/10	16h30-19h30
Mairie du 17^e 16-20 Rue des Batignolles, 75017 Paris	Mercredi 31/10	14h-17h
	Samedi 29/09	9h-12h
	Jeudi 04/10	16h30-19h30
	Jeudi 18/10	16h30-19h30
Marché Bruix	Lundi 22/10	9h-12h
	Mercredi 31/10	14h-17h
Marché Berthier	Samedi 13/10	9h-12h
	Samedi 20/10	9h-12h

→ LA CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

> En mairies des 16^e et 17^e arrondissements de Paris, et au siège de l'enquête publique à la Préfecture de Paris, 5 rue Leblanc, 75015 Paris

> Sur le site internet dédié à l'enquête publique : <http://prolongement-t3-ouest.enquetepublique.net>

> Sur le site internet de la Préfecture : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Documents-publications> (thème : Enquêtes publiques).

→ LE DÉPÔT D'UNE OBSERVATION

> Sur les registres papier dans les mairies des 16^e et 17^e arrondissements de Paris, et au siège de l'enquête publique à la Préfecture de Paris, 5, rue Leblanc 75015 Paris

> Sur le registre numérique : <http://prolongement-t3-ouest.enquetepublique.net>

> À l'adresse de courriel : prolongement-t3-ouest@enquetepublique.net

> Par voie postale, à l'attention du président de la commission d'enquête, M. Stanley GENESTE – Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris – 5, rue Leblanc, 75911 Paris Cedex 15



Prolongement du tramway à porte Dauphine

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2018

INFORMEZ-VOUS et EXPRIMEZ-VOUS

© photos: Ville de Paris / RATP / Denis Sutton / Ne pas jeter sur la voie publique

www.prolongement-t3ouest.paris.fr

Mairie de Paris



îledeFrance

îledeFrance mobilités



Mairie de Paris



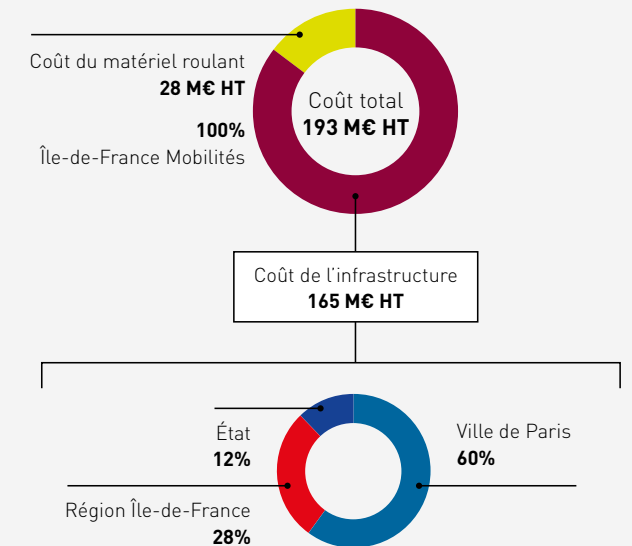
îledeFrance



îledeFrance mobilités



LE COÛT ET LE FINANCEMENT

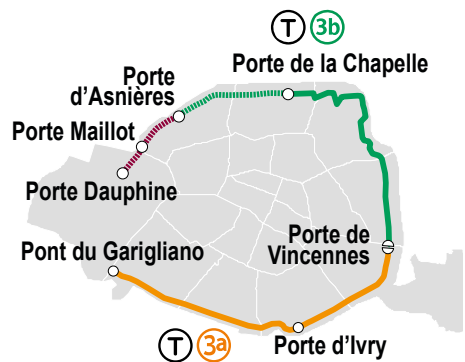


Île-de-France Mobilités finance également les coûts d'exploitation. Les interventions sur la canalisation « Ceinture Nord » seront financées à 100% par Eau de Paris (26,6 M€).

LES ACTEURS

La Ville de Paris est maître d'ouvrage de l'insertion urbaine du projet. Pour le système de transport, Île-de-France Mobilité a assuré la conduite des études jusqu'à l'enquête publique, les études détaillées et la réalisation seront portées par la RATP. Eau de Paris est le maître d'ouvrage des travaux de déviation et de modernisation de la canalisation « Ceinture Nord ». L'État et la Région Île-de-France sont financeurs avec la Ville de Paris de l'infrastructure.

LE PROLONGEMENT DU T3 À LA PORTE DAUPHINE



Le T3 et ses prolongements

D'abord parti du Pont du Garigliano (15^e) jusqu'à la porte de la Chapelle (13^e) en 2006, le tramway T3 a rejoint la porte de la Chapelle en 2012 et arrivera en novembre 2018 à la porte d'Asnières (17^e).

Le T3 poursuit sa route vers l'ouest avec le prolongement à la porte Dauphine (16^e).

- Tracé
- Futures stations du T3
- Futures stations du T3 en correspondance
- Le tramway en travaux jusqu'à Porte d'Asnières
- T3
- Station du T3
- Les correspondances
- Lignes existantes
- Ligne en projet
- Noms des stations provisoires



LES CHIFFRES CLÉS

3,2 km
de tracé

7 nouvelles stations dont 3 en correspondance avec les lignes 1, 2 et 3 du métro, les lignes C et E du RER et de nombreuses lignes de bus

59 000
voyageurs attendus par jour (en semaine)

12 minutes
de temps de parcours estimé entre la porte d'Asnières et la porte Dauphine

Un service **7 jours sur 7** de 5h30 à 00h30

Environ **3 km** de pistes cyclables le long du tracé

Un passage en station toutes les **4 minutes** en heures de pointe et toutes les **8 minutes** en heures creuses

2 arrondissements parisiens (16^e et 17^e)

2 communes limitrophes concernées (Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine)

LE CALENDRIER DE RÉALISATION

- 2015 : Élaboration du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP)
- 2016 : Concertation publique
- 2017 : Études préliminaires du projet
- 2018 : Enquête publique
- 2019 : Début des travaux
- Horizon 2023 : Mise en service du prolongement

LES EFFETS DU TRAMWAY SUR SON ENVIRONNEMENT

LE CADRE DE VIE

- > Rééquilibrage de l'espace public au profit des modes actifs (piétons, vélos...)
- > Aménagement de l'espace public de façade à façade, le long du tracé

LES DÉPLACEMENTS

- > Prolongement d'une offre de transport en commun de rocade de grande capacité d'accueil, gains de temps pour les usagers des transports en commun et confort accru
- > Diminution du trafic sur les boulevards des maréchaux le long du tracé
- > Aménagement de pistes cyclables le long du tracé
- > Suppression de places de stationnement pour les voitures
- > Création de stationnements pour les vélos à proximité des stations

L'ENVIRONNEMENT ET LE PAYSAGE

- > Plantation d'environ 340 arbres pour pallier la coupe de près de 170 arbres
- > Végétalisation de la plateforme du tramway sur la majeure partie de son parcours
- > Prise en compte du site classé des allées de l'avenue Foch

L'AIR

- > Contribution à l'amélioration générale de la qualité de l'air sur le périmètre du projet
- > Mise en place de mesures particulières lors de la phase chantier

LE RÉSEAU DE BUS

- > Circulation du T3b en lieu et place des PC1 et PC3 sur le nouveau tronçon
- > Optimisation du réseau de bus pour améliorer les correspondances avec les autres lignes de transports et faciliter le rabattement vers le tramway

LE BRUIT

- > Baisse générale des niveaux de bruit attendus le long du prolongement du tramway, excepté quatre bâtiments qui feront l'objet d'études complémentaires et, le cas échéant, de mesures adéquates
- > Mise en œuvre de mesures de conception, d'exploitation et de maintenance pour limiter au maximum les potentielles nuisances au passage du tramway

LES VIBRATIONS

- > Pose de voie spécifique permettant de réduire les vibrations sur les secteurs où la plateforme tramway est proche des façades
- > Encadrement de la phase chantier (horaires de chantier, matériel utilisé etc.)

EN SAVOIR

Comment vont se dérouler les travaux ?

Prévus pour démarrer début 2019 et pour une durée de cinq ans, les travaux se dérouleront en trois phases :

- > Les opérations préalables de désamiantage de la chaussée selon un protocole efficace et sûr ;

- > Les travaux préliminaires pour dévier et moderniser les réseaux souterrains ;
- > Les travaux des infrastructures, c'est-à-dire des aménagements urbains, du tramway et des ouvrages d'art.

À la fin des travaux se dérouleront les essais jusqu'à la marche à blanc qui simule la future exploitation du tramway.

Tout sera mis en œuvre pendant les travaux pour minimiser la gêne occasionnée par le chantier. Un important dispositif d'information sera déployé tout au long du chantier.

→ TOUTE L'INFORMATION SUR LE PROJET
www.prolongement-t3ouest.paris.fr

→ TOUTE L'INFORMATION SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE
<http://prolongement-t3-ouest.enquetepublique.net>